

AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE et EXTERNE

2 Officiers préventionnistes

N° 965 du 01 MARS 2022

2 postes de lieutenant ou de capitaine de sapeurs-pompiers professionnels sont à pourvoir pour exercer les fonctions de préventionnistes au sein du groupement prévention et risques bâtimentaires du SDIS de l'Hérault, à compter du 1^{er} mai 2022.

Résidence administrative : SDIS de l'Hérault – 150 rue Supernova – 34570 Vailhauquès

Définition du poste :

Le préventionniste assiste et conseille l'autorité territoriale dans la démarche d'évaluation des risques et dans la mise en place d'une politique de prévention des risques au niveau des établissements recevant du public et des bâtiments. Il analyse les risques en présence, et préconise les mesures les plus adaptées pour limiter les sinistres.

Missions :

- Mettre en œuvre la politique départementale dans le domaine de la prévention ERP et IGH en accord avec le chef du groupement fonctionnel GPRB,
- Etudes et supervision de dossiers des ERP du groupement territorial au sein de la SCDS,
- Suivre les évolutions juridiques réglementaires relatives à son champ de compétence,
- Assurer la gestion et le suivi des secrétariats prévention du groupement territorial,
- Animer, coordonner et participer à l'activité de l'équipe des officiers-préventionnistes du groupement territorial, en lien avec le chef de service prévention du groupement territorial,
- Procéder aux visites de contrôles ERP, manifestations...
- Suivre les réunions de travail, d'information et de maintien des acquis définies au sein du GPRB,
- Participer aux présidences de jurys SSIAP 1 et 2,
- Assurer la continuité du service et contribuer à la bonne mise à jour du logiciel métier Prévention,
- Faire remonter toutes dérogations au règlement de sécurité avant tout examen en SCDS auprès du chef de service du GPRB et/ou chef du GPRB, et participer à l'étude analytique,
- Être en relation transversale avec le service prévision opérationnelle du groupement territorial pour les cas de grands rassemblements, des plans.

Savoir-faire :

- PRV1 requis, PRV2 apprécié
- Détenir l'emploi de chef de colonne ou de chef de groupe
- Module RCCI apprécié
- Connaître et œuvrer dans l'esprit de la collectivité

Savoir-être :

- Déterminer et gérer les priorités
- Alerter au niveau hiérarchique supérieur tout établissement dangereux ou tout dossier particulier ou sensible
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Qualités rédactionnelles
- Respecter et imposer la confidentialité

Voie de recrutement : statutaire ou détachement :

- FPT / Filière sapeurs-pompiers / Cadre d'emplois des lieutenants ou des capitaines de sapeurs-pompiers professionnels
- Rémunération de base + primes + équivalent d'un 13^{ème} mois + avantages sociaux

La date limite de dépôt de candidatures est fixée au 04 avril 2022

Les dossiers de candidatures, composés d'une lettre de motivation et d'un C.V, seront adressés à :

Monsieur le Président du Conseil d'Administration – DDSIS de l'Hérault - Parc bel air, 150 rue supernova - 34570 Vailhauquès
et communiqués par mail uniquement à l'adresse suivante : candidatures@sdis34.fr :

Contacts pour informations complémentaires :

Lieutenant-colonel Eric LARRIEU, chef du groupement prévention des risques bâtimentaires : 04.67.10.34.51
Commandante Sandrine PEDROLA, adjointe au chef du groupement prévention des risques bâtimentaires : 06.67.10.35.35

Pour le directeur et par délégation,
Le directeur départemental Adjoint